



Janvier 2010

Edition 8

Regroupements des **O**rganismes de **S**auvegarde de l'**O**ise

La lettre d'information du ROSO

Sommaire :

- **Vœux 2010 du Président**
- **Un point de vue largement partagé et convergent**
- **Révision du PLU de Verberie - Projet de centrale électrique**
- **Les dernières nouvelles de nos dossiers juridiques**
- **Notre projet de charte pour la concertation**
- **Réunion annuelle avec les services de l'Etat**

Les nouveaux adhérents 2009

ADEA à Andeville
Mirage éolien à Berlancourt
L'ASEC à Carlepont
L'ACVEL à Lamorlaye
Les Amis du Bochet à la Villeterte
L'APPLAN à Neuilly sous Clermont
Valois Environnement à Perroy les Gombries
Préservation du cadre de vie de Rocquemont à Rocquemont
Tracy environnement à Tracy le Mont
Vern'œil à Verneuil en Halatte
Les amis de Vieux Moulin à Vieux Moulin

Vœux 2010 du Président

Au nom du conseil d'administration du ROSO, je vous souhaite une très bonne année 2010 et une excellente santé à tous.

Alors que l'année 2009 aura été une année de très forte mobilisation pour l'environnement en France et dans le monde, force est de constater qu'il est encore bien difficile de concilier développement économique et préservation de nos ressources naturelles. Le sommet de Copenhague a été la démonstration de ce paradoxe. Il semble urgent d'aboutir à un nouveau modèle économique tourné vers un « dynamisme économique vert ». Bien des pistes sont encore à développer et explorer vers une écologie de proximité ou le citoyen pourra prendre part. A ceux qui tentent régulièrement d'opposer la préservation de l'environnement et la création d'emplois, nous pouvons facilement leur répondre que des réserves d'emploi existent dans la protection des ressources naturelles.

Pour le ROSO, une fois de plus cette année 2009 aura été très remplie. Je tiens à remercier le travail de tous les administrateurs bénévoles, qui prennent sur leur temps personnel pour étudier tous les dossiers reçus et participer sans absentéisme à toutes les réunions et groupes de travail organisés par les services de l'état ou les collectivités locales de l'Oise et de la Picardie. Alors que le grenelle de l'environnement est en train d'être décliné en Picardie, il est plus que nécessaire de prendre le temps de l'adapter au contexte de la Picardie sans précipitation et après une large concertation. Comme cela a toujours été le cas, nous invitons les services de l'état à travailler en concertation avec les acteurs locaux dont le ROSO.

L'année 2010 s'annonce toute aussi occupée pour les représentants du ROSO avec des dossiers importants pour l'environnement dans l'Oise, je citerai entre autre :

- les révisions des POS, PLU, SCOT dans les zones d'action de nos adhérents
- le projet de centrale électrique sur Verberie
- le suivi de l'aéroport de Beauvais
- la préservation de nos ressources en eau
- le classement en réserve biologique intégrale du site des Beaux Monts
- la révision du plan départemental des déchets et ses orientations
- les projets d'infrastructure de transports et éoliens
- la signature de la charte sur la concertation avec les associations dans le cadre de la révision des PLU.

Enfin je souhaite saluer le travail fait pendant de nombreuses années par Pierre Jannin qui nous a quitté à l'automne 2009.

Bonne année à tous.

Un point de vue largement partagé et convergent

Lors de la réunion annuelle de désignation des commissaires enquêteurs qui s'est tenu sous la présidence du Vice-président du Tribunal administratif d'Amiens le 2 décembre dernier, le ROSO a rappelé dès le début de la réunion sa position sur les commissaires enquêteurs en poste et pour les futurs candidats ayant par ailleurs un mandat d'élus local. Le ROSO estime que le principe d'impartialité ne peut être respecté dans ces conditions. Ce point devrait d'ailleurs faire parti du principe de déontologie de la charte des commissaires enquêteurs. Notre proposition a été relayée par les services de l'état et entérinée par le Vice-président du Tribunal administratif qui a décidé d'écarter les nouveaux candidats ayant un mandat d'élus.

Révision du PLU de Verberie - Projet de centrale électrique

Alors que nous menons le combat depuis plus de trente ans pour préserver les corridors écologiques garant du maintien de la biodiversité, un industriel privé, Direct Energie, souhaite implanter un projet démesuré de centrale électrique à Verberie, sur l'emplacement d'un bio-corridor et près d'une zone Natura 2000. Avec un entêtement déjà connu par le passé, le maire de Verberie a poursuivi tout au long de l'année 2009 son projet de révision du PLU afin de permettre l'implantation de cette centrale. Sans jamais entendre les avis des citoyens, des associations et du commissaire enquêteur, la révision du PLU a été entérinée, sans aucun débat, lors de la séance du conseil municipal du 19 octobre dernier. Mais pourquoi avoir refusé le referendum local si ce projet correspond à l'aspiration des citoyens de Verberie ?

Devant tant de mutisme, et malgré un avis défavorable du commissaire enquêteur, nous n'avons pas d'autres choix que d'attaquer les décisions publiques au tribunal administratif.

Un recours pour excès de pouvoir a été déposé par le ROSO au tribunal administratif d'Amiens contre la délibération validant la révision du PLU de Verberie.

Nous saluons au passage la mobilisation constante des associations locales et celle de notre adhérent « pas de centrale en basse automne », relayée par une large couverture médiatique locale et nationale.

Les dernières nouvelles de nos dossiers juridiques

Carrière Chouvet de Fouquénies :

Audience au conseil d'état contre l'arrêt en référé du tribunal administratif d'Amiens. Jugement mis en délibération.

Problème assainissement commune de Dieudonne :

Audience au tribunal correctionnel de Senlis contre l'ASL de Dieudonne. Jugement mis en délibéré.

Affaire Cogefim Belle Eglise :

Intervention en soutien au tribunal administratif d'Amiens

Affaire Quilan Mesnil en Thelle :

Audience prévue le 6 janvier 2010 sur l'appel de la condamnation obtenue sur la partie civile.

Affaire Valorisol Ecobois Negoce Mat TP Meru :

Audience repoussée le 9 novembre 2010

Notre projet de charte pour la concertation

Pour faire suite au « guide juridique environnement et urbanisme » que le ROSO a élaboré en 2009 grâce au travail d'une élève ingénieur environnement stagiaire, nous avons décidé de poursuivre ce travail par la rédaction d'une charte pour la prise en compte de la concertation avec les associations de défense de l'environnement dans le cadre de la révision ou création des PLU, POS, SCOT. Ce projet est conduit par une élève ingénieur environnement, Pauline Lecieux, en stage au ROSO. Notre projet a reçu le soutien financier de la DIREN Picardie. Cette charte sera proposée à la signature des acteurs concernés : L'Union des Maires de l'Oise, le Conseil Général et la région Picardie.

Cette action entre dans un projet plus global lancé au sein du ROSO pour la prise en compte de l'environnement, du patrimoine, et des bonnes pratiques dans l'aménagement du territoire.

Réunion annuelle avec les services de l'Etat

La réunion annuelle du 23 octobre 2009 avec les représentants des services de l'Etat, a été un moment privilégié pour échanger avec les représentants des services de l'état et du département. Plus de 80 représentants de nos adhérents étaient présents. Cette année, nous avons souhaité organiser un débat sur le thème de l'énergie. Nous remercions tous les participants pour ce temps fort dans la vie du ROSO.



Siège social : Maisons Paysannes de l'Oise (M.P.O) 16, rue de l'Abbé Gellée 60000 Beauvais

Courrier au Président : Didier Malé 86, rue de la Libération 60530 Le Mesnil en Thelle.

Site Internet : www.roso.fr

Association Loi de 1901 N°6149 - Beauvais le 16-12-75 (J.O du 22-01-76)

Agréée au titre de la protection de l'environnement dans le cadre du Département de l'Oise par arrêté préfectoral du 7 juin 2006